

La constitution en société

Aperçu et faits



Qu'est-ce qu'une société ?

Une société se définit comme une structure légale qui est considérée comme juridiquement distincte de leurs propriétaires ou administrateurs. On peut la reconnaître sous une des désignations suivantes :

- Limitée (Ltd ou Ltée)
- Constitué en société (inc.)
- Corporation (Corp.)

Les comptes et les dossiers bancaires doivent être conservés et maintenus séparés des comptes et des biens personnels.

Les avantages de la constitution

- Responsabilité limitée – En règle générale, la responsabilité des actionnaires se limite à son investissement.
- Existence perpétuelle - Les titres de propriété sont transférables.
- Entité juridique distincte.
- Gestion spécialisée.
- Possibilité d'avantages fiscaux.
- Possibilités de financement supplémentaires - comme la vente d'actions pour générer des capitaux.

Les désavantages de la constitution

- Coûts élevés pour devenir une constitution en société et des coûts additionnels pour le maintien.
- Les actionnaires peuvent être tenus responsables dans certaines circonstances.
- Étroitement réglementé par le gouvernement.



- Tenue de dossiers détaillée et une fiscalité plus complexe.
- Formalités supplémentaires puisque certains documents doivent être déposés et maintenus.

Constitution en société provinciale ou fédérale

Provincial S'adresse aux sociétés souhaitant exploiter leur entreprise dans une seule province.

Avantages

- On peut choisir le nom.
- Le nom a seulement besoin d'être disponible sous la loi ontarienne.
- L'exécution plus rapide de la constitution.
- Aucuns frais pour déposer le formulaire 1 en vertu de la Loi sur les renseignements exigés des personnes morales.

Désavantages

- Les frais liés à la constitution en société sont plus élevés.
- Peut être difficile d'utiliser le nom de la société si vous souhaitez étendre vos activités dans d'autres provinces.

Fédéral S'adresse aux sociétés souhaitant exploiter leur entreprise dans plus d'une province.

Avantages

- Le nom est désigné par les autorités gouvernementales et selon sa disponibilité partout au Canada.
- Meilleure protection du nom.
- Reconnaissance mondiale accrue de la charte fédérale.
- La capacité de faire affaire dans toutes les provinces.
- Les frais de constitution en société moins élevés.
- La remise des statuts constitutifs et d'autres documents requis sont disponibles en ligne donc plus accessible et pratique.
- Choix de l'emplacement du siège social.



Désavantages

- Plus difficile de trouver un nom unique.
- Le nom est désigné par les autorités gouvernementales.
- Une période de traitement plus longue (1 à 2 jours).
- Des frais associés aux remises annuelles.

Choisir entre une dénomination en toutes lettres ou numérique

Dénomination en toutes lettres (ex. Microsoft inc.)

En choisissant une dénomination en toutes lettres vous en obtenez la propriété légale.

Note : Un Permis principal d'entreprise n'est pas requis pour la constitution d'un nom particulier.

Dénomination numérique (ex. 123456 Ontario Ltd.)

Si vous êtes inscrits comme une domination numérique et que vous désirez utiliser un « nom commercial », vous devez enregistrer le nom dans la constitution auprès de Service Ontario.

Il s'agit du Permis principal d'entreprise (frais de 60 \$).

Nom commercial

Pour une entreprise qui envisage d'exploiter son entreprise sous un nom différent de celui de la constitution. Un Permis principal d'entreprise est nécessaire pour inscrire le nom commercial sous l'égide de la société.

Pour de plus amples renseignements sur le Permis principal d'entreprise, veuillez consulter le guide de Faits en bref du Centre d'entreprise.

Déclarer les revenus de votre société

Pour des renseignements sur les déclarations de revenus pour les sociétés, visitez le site Web de l'Agence du revenu du Canada pour obtenir le guide :

Guide : T4012 – [T2 guide de déclarations des sociétés](#)

Gestion des sociétés et répartition de propriété

Les propriétaires d'une société sont ses actionnaires. Les actionnaires élisent ou désignent les administrateurs et mettent en place les politiques de la société pour la gestion de la société. Les administrateurs élisent ou désignent les dirigeants de la société comme le président, le secrétaire et le trésorier. Les dirigeants peuvent être embauchés ou congédiés par les administrateurs à tout moment. Dans les petites entreprises, se sont souvent les mêmes personnes qui sont actionnaires, administrateurs et dirigeants.



Pour des renseignements sur les prestataires de services et le dépôt des statuts de sociétés pour une constitution en société provinciale, visitez serviceontario.ca

Pour des renseignements sur le processus de constitution en société du régime fédéral, y compris les formulaires nécessaires, visitez canada.ic.gc.ca.

Registres de la société

Une fois que vous avez reçu votre certificat de constitution, vous devez commencer à tenir un livre des procès-verbaux de la société. Toutes les sociétés sont tenues par la loi de tenir certains registres de la société, incluant sans s'y limiter :

- Une copie des statuts constitutifs.
- Tous les règlements de la société.
- Procès-verbaux des rencontres des actionnaires.
- Procès-verbaux des rencontres des administrateurs
- Registre du transfert des administrateurs, des titres et des actions.
- Une copie de tous les formulaires déposés auprès du gouvernement.
- Une copie de toutes conventions unanimes des actionnaires.

Bien que ce ne soit pas obligatoire, il est recommandé de demander les services d'un professionnel pour procéder à la constitution en société puisque le processus peut être complexe. Avant de lancer votre entreprise, il peut vous conseiller sur des aspects juridiques importantes et des implications fiscales concernant la structure de la société, les actionnaires, les ententes, etc.

Pour des précisions sur les renseignements retrouvés dans ce guide, nous vous recommandons d'obtenir l'avis d'un professionnel auprès de nos partenaires chez Grant Thornton au 705 472-6500 et Wallace Klein Partners in Law – LLP au 705 474-2920.

tbcnps.ca | @tbcnps    

1 800 465 1882

